NOM DU PROJET : PROJET POUR L'EMPLOI ET LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE (PRETE)

N° de don : IDA-E-2650-BI

INTITULÉ DE LA MISSION DES CINQ CONSULTANTS : « Assistance technique auprès de cinq (05) institutions financières participantes (IFP) pour améliorer l'accès au financement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le cadre du Fonds de garantie partielle de portefeuille (FGPP), géré par le FIGA sm et financé par la Banque mondiale »

N° DE RÉFÉRENCE (selon le plan de passation des marchés) : **BI-ADB-571147-CS-INDV.**

La République du Burundi a obtenu un financement de la Banque mondiale dans le cadre du Projet pour l'emploi et la transformation économique (PRETE) pour financer la garantie partielle de portefeuille de crédit (GPPC) destinée aux MPME, y compris celles dirigées par des femmes entrepreneures, et couvrir le coût de l'assistance technique destinée à cinq (05) IFP afin de garantir leur conformité aux exigences du FGPP.

Les services de consultants (« les services ») consistent à apporter une assistance technique à l'IFP pour l'opérationnalisation de la convention conclue avec le FIGA sm, conformément au manuel de procédures du FGPP et aux exigences du projet PRETE, le développement de ses activités auprès de la clientèle des MPME, le renforcement des capacités de ses agents et tout autre appui nécessaire. Ils visent les objectifs spécifiques suivants pour chaque IFP : (i) appui à l'opérationnalisation de la GPPC au sein de l'IFP ; (ii) appui à la réalisation des activités quotidiennes d'octroi de crédits aux MPME et à la mise en œuvre d'un programme de formation pour les agents de l'IFP ; (iii) assistance à la mise en place d'un système de gestion permettant le suivi de la GPPC, la gestion des risques et l'établissement des rapports. La durée de la mission du consultant est de quarante-huit (48) jours.

Le début de la mission est prévu en Décembre 2026.

Les termes de référence détaillés (TdR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée à la fin de ce document ou par courriel aux adresses mentionnées ci-dessous.

L'Unité de gestion du PRETE invite les candidats éligibles (« consultants individuels ») à manifester leur intérêt pour fournir les services. Les candidats intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le consultant devra répondre aux critères suivants : (i) être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master au minimum en finance et/ou en banque ; (ii) avoir au moins dix (10) années d'expérience confirmée dans le secteur financier et bancaire ; (iii) avoir au moins cinq (5) années d'expérience confirmée auprès d'une banque ou d'une IMF dans le domaine du

développement de l'octroi de crédits aux MPME et de la gestion des risques ; (iv) maîtriser les outils informatiques usuels des institutions financières ; (v) avoir une bonne connaissance des mécanismes et des meilleures pratiques en matière de garanties de crédit, notamment du mécanisme de la GPPC de la Banque mondiale.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de septembre 2023 (« Règlement »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **sélection des consultants individuels, selon une approche ouverte internationale**, énoncée dans le Règlement de passation des marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (heure locale), ou par courriel aux adresses mentionnées ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit, **en français**, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier ou par courriel, au plus tard le **20 Novembre 2026 à 16 h (heure de Bujumbura)**.

À l'attention de : Mme Béatrice NZEYIMANA, Coordonnatrice du PRETE

Immeuble La Tulipe, bureau du projet PRETE

1, rue Inkondo, boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga-Nord

Bujumbura, Burundi

Tél. : +257 22 21 16 68

Courriel : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gniyongabo@prete.bi et

jcbigirindavyi@prete.bi.

Site web : www.prete.bi

Pour publication

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du projet